La Fédération Socialiste (S.F.I.O.) de l'Allier présente aux électeurs de la 3e Circonscription de l'Allier, la candidature de

Charles MAGNE

Conseiller Général, Maire de GANNAT – Chevalier de la Légion d'Honneur



Notre ami Charlés MAGNE est un enfant du Bourbonnais, puisqu'il est né à Gannat, le 13 avril 1897. Toute son existence il est resté fidèle à sa province et à sa ville d'origine qu'il administre depuis 1945.

Fils de très modestes commerçants, il connut dans l'existence des débuts d'autant plus difficiles, qu'au sortir de l'adolescence il était mobilisé et très grièvement blessé en 1918.

Grand mutilé, marqué pour toujours dans sa chair, par la grande tuerie de 1914-1918, qui lui avait valu la Médaille Militaire et la Croix de Guerre, il fut pendant trente ans, employé au Centre de Réforme de Clermont-Ferrand, où il rendit les plus signalés services à ses camarades Anciens Combattants.

Militant du Parti Socialiste, il fut élu pour la première fois conseiller municipal de Gannat en 1935. Son attitude fermement républicaine sous l'occupation lui valut de faire partie de l'Assemblée communale en 1944, puis d'être élu maire en 1945. La même année, le canton de Gannat en faisait son Conseiller Général et lui renouvelait son mandat en 1951, puis en 1958, à chaque fois au premier tour et avec des majorités sans cesse accrues (70 % des voix dans un canton exclusivement rural).

La Ville de Gannat, grâce à cet administrateur municipal avisé et compétent, s'est complètement transformée.

Mais, l'adduction d'eau, son œuvre maîtresse, a sans doute été la constitution du Syndicat de « Sioule et Bouble », qu'il préside depuis sa fondation et où il a su maintenir une cohésion, une solidarité des communes rurales qui a permis de mener à bien une œuvre extraordinaire, unique en France, de recherche et de captage, qui permettra d'alimenter en eau potable, quarante communes de la circonscription, dont une dizaine sont déjà desservies.

De même, il préside aux destinés du Syndicat d'Electrification de la région de Gannat, qui groupe soixante-et-une communes.

Son esprit de justice, sa parfaite honnêteté, sa grande droiture et la sûreté de son jugement devaient lui faire confier dans l'Administration du Département, les tâches les plus importantes. Successivement Président de la Commission des Finances, puis rapporteur du budget, il devait être appelé à passer cette année à la Présidence de la Commission départementale.

Dans les nombreuses autres commissions où il représente le Conseil Général (constructions scolaires, urbanisme, appels d'aide sociale, office départemental des Anciens Combattants) ses avis sont particulièrement recherchés et écoutés.

Il jouit de l'estime et de la considération générale et cet homme, si simple et si loyal, si sympathiquement connu et estimé, ouvert à tous les problèmes, était tout désigné pour être le représentant des populations bourbonnaises qu'il connaît bien et dont il partage la vie de tous les jours.

Remplaçant éventuel : André BERNARD

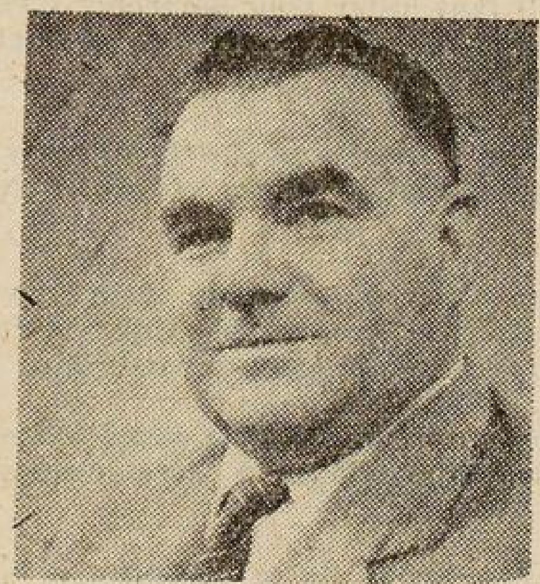
minotier . Maire de Cosne-d'Allier

Né à Doyet, le 15 juillet 1901, André BERNARD est issu d'une famille de condition modeste, son père ayant connu la rude existence des mineurs aux Charbonnages du Bassin de Doyet-Bézenet.

En 1933, il se rend acquéreur du Moulin de Laugère à Cosne-d'Allier qu'il exploite depuis lors. Sa connaissance parfaite des problèmes commerciaux et la sympathie dont il jouit dans ces milieux, lui valent sa désignation en qualité de membre correspondant auprès de la Chambre de Commerce, en même temps qu'il assume les fonctions de Président de l'Association locale des Commerçants, Artisans et Industriels. Il est également membre du Conseil d'administration de la Caisse Interprofessionnelle Bourbonnaise de Retraite des commerçants et artisans.

Il sollicite son premier mandat électif en 1947, dans le cadre du renouvellement général des Conseils municipaux A la tête d'une liste d'action socialiste et républicaine, il affronte le verdict des électeurs à Cosne-d'Allier. Après une brillante élection, la confiance de ses collègues le porte à la première magistrature de la Cité où il va donner toute la mesure de ses qualités d'administrateur avisé,

A l'occasion des élections de 1953, le corps électoral lui renouvelle sa confiance par une majorité accrue ; ses collègues du Conseil municipal unanimes le reconduisent dans ses fonctions de maire.



Il est également vice-président du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de la région minière groupant quarante-quatre communes.

De par ses origines ouvrières, sa profession commerciale, les contacts permanents qu'elle lui vaut auprès du monde rural, André BERNARD connaît parfaitement les problèmes qui se posent à ces vastes familles sociales. C'est tout naturellement et à l'unanimité que ses camarades groupés dans les sections socialistes de la nouvelle circonscription électorale de Gannat - Saint-Pourçain, l'ont désigné pour être candidat suppléant du Parti Socialiste S.F.I.O. dans ce secteur.

En votant pour lui, les électeurs placeront bien leur confiance. **La Fédération Socialiste S.F.I.O. de l'Allier.**

Vu : Le Candidat, C. MAGNE.

Sde IMP. NOUVELLE - MONTLUÇON

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE L'ALLIER

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

3e Circonscription (GANNAT)

Parti Socialiste S. F. I. O.

Citoyennes, Citoyens,

Le 23 novembre, le pays est appelé à choisir ses représentants à l'Assemblée Nationale.

Que lui proposons-nous ? Sur quels points essentiels comptons-nous faire porter notre action ?

1°) Rétablissement de la paix en Algérie.

Le Général de Gaulle a fait des propositions précises au F.L.N. en vue d'un « cessez le feu » et de l'Association du territoire algérien et du territoire métropolitain.

Ces propositions vont dans le sens de la politque menée constamment par le parti socialiste (Cessez-le-feu, élections, négociations). Il faut lutter pour empêcher qu'elles ne soient dénaturées et annulées par le parti de la Guerre et par les ultras d'Alger et de Paris.

2°) Défense de la liberté et des institutions républicaines contre les extrémistes de droite et contre les tenants du Bolchevisme.

Il y a place au parti socialiste, pour tous les hommes libres qui ne veulent tolérer aucune violation des consciences, des droits de la presse, de ceux des individus.

3°) Formation de l'Europe, seule entité économique valable à l'échelle des productions et des échanges du monde d'aujourd'hui.

4°) Application loyale de la Constitution aux territoires d'Outre-Mer.

Il faut persévérer dans la voie tracée aux peuples d'Outre-Mer par la loi-cadre de notre camarade DEFFERRE et lutter pour que les dispositions adoptées dans la Constitution soient loyalement appliquées.

5°) Préparation de l'entrée dans la vie active des nouvelles générations

Par la réforme de l'Enseignement,

Par le développement de l'apprentissage,

Par l'aménagement de nos structures économiques, agricoles et industrielles, pour préparer l'accueil de la « Nouvelle Vague » (Rétablissement de l'équilibre entre l'Industrie et l'Agriculture).

Modernisation de l'exploitation agricole et statut de l'Exploitation familiale ; Amélioraton de l'Habitat rural ; Organisation des marchés et création d'Offices.

Décentralisation industrielle.

Réforme de la fiscalité dans le sens de la justice et d'une meilleure répartition des charges.

6°) **Sur le plan social** : Défense du pouvoir d'achat des travailleurs urbains et ruraux ;

Aide et assistance accrues aux vieux et économiquement faibles et uniformisation des régimes de retraites et de Sécurté Sociale.

7°) **Sur le plan international** : Notre pays a moins à rentrer dans la compétition pour la course aux armements, qu'à lutter :

— pour l'arrêt des explosions atomiques,

— pour le désarmement simultané et contrôlé des grandes puissances selon les thèses constamment défendues par Jules Moch.

— pour l'utilisation pacifique de toutes les formes nouvelles d'énergie.

Citoyens, Citoyennes,

Le scrutin du 23 novembre décidera de la vie de la Ve République et de l'avenir du pays.

Personne ne doit s'abstenir.

Chacun doit, par son vote, permettre de dégager une majorité cohérente et constructive, dont notre camarade Guy MOLLET, premier collaborateur du Général de GAULLE, a dessiné les contours et dont le parti socialiste doit constituer l'élément dynamique et moteur.